

le bulletin municipal d'informations

N° 44 - Janvier 2023

SAINT-AMARIN

Les Dives

Ville de
SAINT-AMARIN



Le Mot du Maire



En ce début d'année, je tiens tout d'abord, au nom de l'équipe municipale, à vous adresser nos vœux sincères de bonheur, de réussite et de santé pour 2023.

L'année 2022 s'est achevée sur la finale de la Coupe du Monde de football, je veux saluer le beau parcours des 'Bleus' qui nous ont offert de superbes moments de sport.

Nous étions très nombreux à avoir été touché par cette belle aventure collective.

Cependant les événements de ces derniers mois, la guerre en Ukraine, les tensions sur l'énergie, l'ampleur de la sécheresse estivale... nous font basculer vers une période d'incertitudes et de bouleversements. Le changement climatique est une évidence. La transition écologique devient incontournable pour tous, dans nos familles, dans notre vie quotidienne, sur nos lieux de travail comme pour nos loisirs, pour les entreprises et les collectivités.

La sobriété énergétique est devenue une obligation citoyenne, écologique et financière. Nous nous devons de faire preuve d'une grande humilité devant les enjeux qui se présentent à nous. Malgré ces raisons qui peuvent créer une morosité générale, notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun et que notre façon de « BIEN VIVRE ENSEMBLE » peut procurer.

Nous avons le bonheur d'être dans une petite ville qui continue d'avancer avec une vraie dynamique. La commune compte de nombreuses entreprises, artisans et commerçants sur son territoire. Nous cherchons toujours à faciliter leur installation et leur développement.

Nous avons conscience de la richesse que ce tissu économique local apporte à notre commune, à notre territoire et à ses habitants.

Malgré une actualité préoccupante, ces derniers mois ont été marqués par un bouillonnement d'animations en tous genre: que ceux qui redoutaient que la crise sanitaire ait tout balayé soient rassurés, la vie associative Saint-Amarinoise est toujours dynamique.

Je remercie très chaleureusement tous les bénévoles qui s'investissent dans le bon fonctionnement de chaque association.

Ayons toujours cette force de croire en l'avenir et donnons toujours le meilleur de nous-mêmes pour créer, servir, écouter et s'entraider. Je reste persuadé que c'est l'action collective et solidaire qui continuera à nous permettre d'avancer et de continuer ensemble!

Comme l'a dit l'Abbé Pierre « un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière ».

Alors compensons nos économies d'électricité par nos sourires et il continuera à faire bon de « BIEN VIVRE ENSEMBLE » dans notre cité!

D'avance merci pour vos sourires, je vous offre le mien avec plaisir pour cette nouvelle année.

Bonne année 2023 à chacune et chacun d'entre vous.

Très Bonne Année à Saint-Amarin

Que 2023 soit belle collectivement!

avec mes plus fidèles et dévoués sentiments

Votre Maire

Charles WEHRLÉN



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 30 septembre 2022

CONCLUSION DE CONVENTIONS DE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATIONS D'EAU PLUVIALE SUR TERRAIN PRIVÉ AVEC PLUSIEURS HABITANTS DE LA COMMUNE

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

✓ **AUTORISE** le Maire à passer et signer les conventions de servitude de passage de canalisation d'eau pluviale à intervenir avec les propriétaires concernés.

RENOUVELLEMENT DE LA MISSION RGPD MUTUALISÉE DES CENTRES DE GESTION

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**, ✓ **DÉCIDE**

- d'autoriser le Maire à signer la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité;
- d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout document et acte relatif à ladite mission;
- d'autoriser le maire à désigner auprès de la CNIL le CDG 54 comme étant le Délégué à la Protection des Données (DPD) personne morale de la collectivité.

RESTITUTION DE LA COMPÉTENCE MAM AUX COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE SAINT-AMARIN

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

✓ **APPROUVE** la restitution de la compétence relative aux Maisons d'Assistants Maternels (MAM) aux communes membres de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin.

ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

✓ **DÉCIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes:

- n°2016 T-25 de l'exercice 2016,
- n°2008 T- 365 de l'exercice 2008,
- n°2009 T-418 de l'exercice 2009,
- n°2006 T-234 de l'exercice 2006,

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 1 055,75 euros.

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Sur proposition du Maire,

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

✓ **APPROUVE** le vote de la subvention à TET pour leur 30^e anniversaire sous réserve que la manifestation ait lieu.

✓ **PRÉCISE** que les crédits seront inscrits au budget 2022.

CERTIFICATION DE LA GESTION FORESTIÈRE DURABLE DES FORÊTS

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**, ✓ **DÉCIDE**:

- De renouveler son engagement dans la certification de gestion durable des forêts PEFC, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune de Saint-Amarin possède dans la région Grand Est;
- Des'engager à donner le détail des surfaces forestières de la commune: celles sous aménagement forestier et celles hors aménagement le cas échéant. Pour ces dernières, la commune s'engage à déclarer aux autorités compétentes (DDT) toute coupe réalisée sur celles-ci. En tout état de cause, je m'engage à respecter l'article R124.2 du code forestier.



Le Conseil Municipal

Total de surface à déclarer: 729 ha sous aménagement et 0 ha hors aménagement;

- De respecter *les règles de gestion forestière durable** en vigueur et de les faire respecter à toute personne intervenant dans la forêt;
- D'accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les *règles de la gestion forestière durable** sur lesquelles la commune s'est engagée pourront être modifiés. Une fois informée de ces éventuels changements, la commune aura le choix de poursuivre son engagement, ou de le résilier par courrier adressé à PEFC Grand Est;
- D'accepter les visites de contrôle **en forêt par PEFC Grand Est et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que la commune conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable* en vigueur;**
- De mettre en place des actions correctives **qui seront demandées à la commune par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC;**
- **D'accepter que cette** participation au système PEFC soit rendue publique;
- De respecter les règles d'utilisation du logo PEFC **en cas d'usage de celui-ci;**
- De s'acquitter de la contribution financière **auprès de PEFC Grand Est;**

- D'informer PEFC Grand Est **dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires en cas de** modification des surfaces forestières de la commune;
- De désigner le Maire pour accomplir les formalités nécessaires et **signer les documents nécessaires à cet engagement.**

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Sur proposition de Charles WEHRLIN, Maire, Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

- ✓ **APPROUVE** le rapport annuel «Eau» émis par la Communauté de Communes pour l'exercice 2021.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Sur proposition de Charles WEHRLIN, Maire, Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

- ✓ **APPROUVE** le rapport annuel «Assainissement» émis par la Communauté de Communes pour l'exercice 2021.

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 7 décembre 2022

AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

- ✓ **AUTORISE** le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans le Budget Général et le Budget Forêt au début de l'exercice 2023, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors chapitre 16.

- ✓ **ACCEPTE** les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions ci-dessus exposées.

RÉVISION DES TAXES ET TARIFS COMMUNAUX POUR 2023

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

- ✓ **DÉCIDE, à compter du 1^{er} janvier 2023 :**
 - de fixer le prix de la corde de bois à 200 €,
 - de maintenir les tarifs des concessions cimetière et columbarium,



Le Conseil Municipal

- ✓ **PRÉCISE** que le prix de la corde de bois d'affouage est arrêté comme suit, qu'il s'agisse de hêtre, de chêne ou de toute autre essence, qu'elle soit débitée en quartiers ou en rondins,
- ✓ **APPROUVE** le tableau des taxes et tarifs en vigueur à SAINT-AMARIN et en fixe les montants applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.

RÉVISION DES LOYERS COMMUNAUX POUR 2023

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

- ✓ **DÉCIDE** de modifier les loyers des bâtiments communaux selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 2^e trimestre 2022 qui autorise une augmentation de 3,60%.
- ✓ **PRÉCISE** l'effet au 1^{er} janvier 2023.

AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

- ✓ **DÉCIDE** d'acter les catégories de bénéficiaires ainsi que les événements donnant lieu à l'octroi de cadeaux.
- ✓ **DÉCIDE** que le montant unitaire des cadeaux sera variable en fonction de l'évènement et de l'augmentation du coût de la vie dans la limite d'un montant maximum de 500.-€ par cadeau.

CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DE CRÉANCES

Dès lors, il est demandé au Conseil municipal, après en avoir délibéré;

D'approuver la création d'une provision pour dépréciation de créances;

De fixer son montant, imputé au compte 6817 -dotation aux provisions pour dépréciation, à 720.07.-€ correspondant à l'état présenté par le comptable public;

De prévoir l'inscription des crédits nécessaires au chapitre 68 «Dotations aux provisions» du budget 2022 par décision modificative;

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette provision.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET FORÊT

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

- ✓ **DÉCIDE** de voter le mouvement de crédits ci-après:

| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|-------------|--------------------------------|----------------------------------|
| | 4 300,00 € | 0,00 € |
| D 6068 | 216,92 € | |
| R 6541 | | 216,92 € |
| | 4 083,08 € | 216,92 € |

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET GÉNÉRAL

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

- ✓ **DÉCIDE** de voter le mouvement de crédits ci-après:

| Désignation | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|--------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| | 150 000,00 € | 0,00 € |
| D 615231 | 720,07 € | |
| R 6817 CHAPITRE 68 | | 720,07 € |
| | 149 279,93€ | 720,07 € |

DÉCOMPTE DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS PUBLICS

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

- ✓ **DÉCIDE**

À compter du 01/01/2023, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.



Le Conseil Municipal

CONVENTION DE PARTICIPATION À LA PROTECTION COMPLÉMENTAIRE « RISQUE PRÉVOYANCE »

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

✓ DÉCIDE

Article 1^{er}: prend acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1^{er} janvier 2023 dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance ».

Article 2: autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant aux conditions particulières ainsi que tout acte y afférent.

SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ATSEM

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

✓ DÉCIDE

Article 1^{er}: à compter du 01/01/2023, l'emploi permanent d'adjoint technique relevant du grade d'adjoint technique territorial, disposant d'une durée hebdomadaire de service de 23.85 /35^{èmes}, est supprimé.

L'autorité territoriale est chargée de procéder à l'actualisation de l'état du personnel.

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ATSEM

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

✓ DÉCIDE

Article 1^{er}: à compter du 01/01/2023, un emploi permanent de d'ATSEM relevant du grade d'ATSEM principale 2^e classe, à raison d'une durée hebdomadaire de service de 28.44 /35^{èmes}, est créé.

L'autorité territoriale est chargée de procéder à l'actualisation de l'état du personnel.

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

✓ DÉCIDE

Article 1^{er}: à compter du 01/01/2023, un emploi permanent d'adjoint technique mis à disposition de l'école maternelle relevant du grade d'adjoint technique territorial, à raison d'une durée hebdomadaire de service de 28.44 /35^{èmes}, est créé.

L'autorité territoriale est chargée de procéder à l'actualisation de l'état du personnel.

DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UNE EMPRISE DU DOMAINE PUBLIC SITUÉE RUE DE L'INDUSTRIE A L'EMPLACEMENT DE L'ANCIEN LIT DE LA RIVIÈRE

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**,

✓ **CONSTATE** la désaffectation de l'ancien lit de la rivière sis rue de l'industrie section 21 d'une superficie de 2 648 m² qui vient de faire l'objet d'une délimitation lors de l'établissement du PV d'arpentage par Hubert Ortlieb, géomètre;

✓ **DÉCIDE** du déclassement de l'ancien lit de la rivière sis rue de l'industrie section 21 d'une superficie de 2 648 m² du domaine public;

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.





La vie dans notre cité

Commémoration du 11 novembre

Membres des associations locales, publics, sont venus en nombre pour commémorer le 11 novembre. Présidé par notre Maire, le cortège s'est d'abord rendu au cimetière pour honorer nos compatriotes morts au combat. Après l'office religieux, est venu le temps des hommages et dépôts de gerbe devant le monument aux morts. La Musique Municipale, la clique de Sapeurs-Pompiers, la chorale de l'école primaire, la chorale «Echo de la vallée» ont assuré les intermèdes musicaux et chantés. La cérémonie s'est clôturée par l'interprétation à capella de la marseillaise.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité a offert le verre de l'amitié aux participants.



Vœux du Maire

Après 3 ans d'interruption pour cause d'épidémie, notre Maire a renoué avec la traditionnelle cérémonie des vœux. En ce 14 janvier 2023, le CAP a accueilli les forces vives de la cité, artisans, commerçants, associations, monde éducatif. Avec un mot d'accueil, Cyrille AST, 1^{er} adjoint a souhaité la bienvenue au Maire.

Notre Maire, dans son discours, a remercié tous les forces vives qui font vivre Saint-Amarin. Il a souligné que cette réception qui respecte la tradition se faisait en toute convivialité, chaleur et simplicité. Il a également annoncé les projets qui attendent la commune dans un cadre financier contraint.

Le discours fit place au film de l'année relatant les principaux événements qui animèrent 2022. Au terme de la projection, les bénévoles furent accueillis sur la scène pour un remerciement mérité marquant leur engagement et disponibilité.

La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié et de nombreux échanges entre participants.



La vie dans notre cité



Sortie repérage pour l'installation de nichoirs au Stockenberg

Le 19 octobre dernier, le Conseil Municipal des Enfants, encadré par Nathalie BARRAUD et Thierry DUMOULIN, a effectué une sortie de repérage avec l'association «Les oiseaux du Stockenberg», présidée par Lucien ARNOLD, afin d'identifier de nouveaux lieux d'installation au printemps prochain. Au cours de l'après-midi, les enfants ont pu découvrir les nichoirs en place et ont participé à leur entretien. Dès les beaux jours, ils pourront fabriquer des nichoirs en suivant toutes les étapes d'élaboration jusqu'à leur mise en place: traçage sur bois, découpe, montage puis installation. Ainsi, nos jeunes auront véritablement participé à la démarche de protection des oiseaux!



Le CME invite tous les enfants de Saint-Amarin à la traditionnelle chasse aux œufs le samedi 1^{er} avril sur le terrain du Hirschenbach.

Maisons fleuries

Neuf membres du Conseil Municipal ont constitué le jury «Maisons fleuries» présidé par notre Maire. Parcourant les rues de la ville dans le mini bus prêté par le Ski Club Edelweiss, le jury a constaté les efforts des habitants pour embellir leur maison, balcon, commerce dans un contexte de sécheresse.

Une conseillère municipale a eu cette phrase: **«des sourires, de la joie et l'amour des fleurs ont fait jaillir l'eau au cœur de l'été pour embellir notre cité».**

Cette citation illustre l'engagement et les efforts de nos citoyens et de la municipalité pour une ville fleurie et décidée à conserver ses deux étoiles.

Au terme de la tournée, le jury a désigné les lauréats dans les diverses catégories:

Hôtels, restos, cafés, commerces avec ou sans jardin

- 1^{er} Mehrbächel
- 2^{ème} La Empanada

Immeubles collectifs

- 1^{er} Jeannenot Karine

Maisons avec jardin visible de la rue

- 1^{er} Barthel Jean-Louis
- 2^e Guntz Guy
- 3^e Bindler Pierre
- 4^e Kuster Didier
- 5^e Pothier Jean-Paul
- 6^e Schmitt Claude
- 7^e Arnoult Jean-Luc

Quarante habitants ont reçu une lettre d'encouragement. De futurs lauréats en puissance!





L a vie dans notre cité

Aménagement du cimetière

Lors de la saison estivale 2022, l'équipe technique municipale a eu pour mission de trouver une solution pour redonner à notre cimetière un aspect plus accueillant.

Les allées et les espaces de circulation entre les tombes ont donc été recouvertes de granit rose pilé provenant d'Alsace. Il a fallu pas moins de 13 camions de 12m³ pour recouvrir tous les espaces et environ 1 mois de travail à nos équipes.

Il reste une partie sans gravier qui sera recouverte d'herbe d'ici ce printemps afin de pouvoir bénéficier d'un peu de végétal dans notre cimetière.

Grâce à ces aménagements réalisés en régie, notre cimetière redevient un lieu de recueillement plus agréable et plus accueillant pour les familles des défunts qui y reposent.

Un grand merci à nos équipes techniques !



Inauguration du collège Robert Schuman

Jour de rentrée scolaire, le collège Robert Schuman a été inauguré le 1^{er} septembre en présence de Frédéric BIERY, Président de la CEA, Philippe MEYER, vice-Président de la CEA, Raphaël SCHELLENBERGER, Député et Conseiller départemental, Annick LUTENBACHER, Conseillère départementale, Cyrille AST, Président CCVA, Charles WEHRLÉN, Maire.

Jean-Louis GRUNENWALD, le Principal du collège, a souligné la qualité de l'outil mis à la disposition des enseignants et des élèves.

Charles WEHRLÉN, notre Maire, a souligné le rôle essentiel du collège pour la vitalité du territoire.

En 2024, le nouveau gymnase viendra compléter le nouvel ensemble.



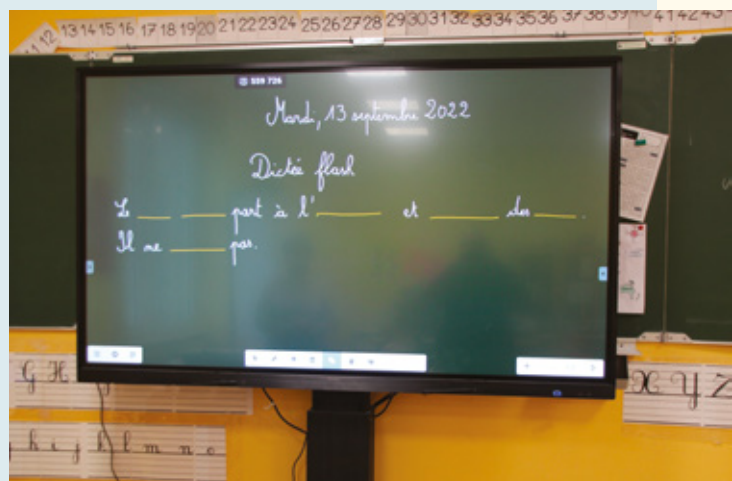
La vie dans notre cité

Equipement de nos écoles élémentaire et maternelle

La commune a poursuivi l'équipement de notre école élémentaire en dotant toutes les classes d'écrans tactiles interactifs soit 5 appareils. Ces équipements remplacent les tableaux noirs traditionnels.

L'école a également été dotée de 10 ordinateurs portables

Pour financer ces équipements dont le montant global était de 28315 €, la commune a reçu une aide de l'état dans le cadre d'une part du plan de relance pour un socle numérique dans les écoles (subvention 12 250 €) et d'autre part d'un conventionnement avec l'Education Nationale « Label écoles numériques 2020 » (Subvention : 6649 €) Les subventions ainsi obtenues (18899 €) couvrent 66,74 % de l'investissement consenti pour ce projet.



Madame MAURER, directrice de l'école élémentaire explique l'utilité de ces équipements : « les tableaux interactifs permettent de disposer de la puissance de l'outil informatique pour préparer, organiser, dispenser les divers cours. Associés au PC, les tableaux interactifs permettent également d'effectuer des recherches, de visionner des éléments culturels comme des concerts classiques, des œuvres d'art, des monuments... Les tableaux interactifs permettent également de mémoriser une leçon, une dictée. Cela est utile pour revenir sur un cours ou un exercice. Les PC sont ponctuellement utilisés par les élèves. »



Madame MAURER précise que le tableau noir est toujours présent dans les classes et cohabite avec le tableau interactif !

L'école primaire dispose d'une unité d'inclusion. Cette unité accueille 11 élèves de la vallée qui ont des difficultés d'apprentissage. Chaque élève dispose d'un programme adapté. L'objectif est de permettre à ces élèves un retour dans le cursus normal des études en 3 années environ.

L'école maternelle a également été équipée par la commune d'ordinateurs, 1 par classe. L'objectif est de familiariser les jeunes enfants à l'outil informatique par de petits apprentissages.



*L*a vie dans notre cité

TRAVAUX DANS LA CITÉ

Pour maintenir le patrimoine de la commune et poursuivre l'embellissement de la cité, de nombreux travaux ont été réalisés durant le second semestre. Les travaux à l'école élémentaire se sont poursuivis :



Finalisation travaux préau



Le préau terminé



Pose des tableaux interactifs



Remplacement des gouttières



Remplacement des portes des sanitaires



La vie dans notre cité

Dans le cadre de la démarche Commune nature Zéro pesticide, la commune de Saint-Amarin s'est une nouvelle fois engagée, pour plus de biodiversité, de respect de la nature et de la nappe phréatique en faisant le choix d'enherber une nouvelle partie du cimetière.

Celui-ci, plus verdoyant, devient un réel lieu de paix et sérénité, en mettant en valeur le monument aux morts.



Des travaux de dessouchage ont été entrepris sur des arbres malades au presbytère :

JOBS D'ÉTÉ

Comme les années précédentes, 7 jeunes de Saint-Amarin ont intégré nos équipes techniques de début juillet à mi-août dans le cadre des « Jobs d'été ».

Encadrés par les techniciens de la ville, ces jeunes ont participé à la réalisation de petits travaux dans les espaces verts, la peinture, les travaux de voirie.

Ce passage dans nos services permet à ces jeunes d'appréhender les activités portées par notre service technique.





La vie dans notre cité

Un nouveau commerce à Saint-Amarin

Depuis le 3 janvier, un nouveau magasin « Les Demoiselles du Vrac » vient enrichir l'offre commerciale Saint-Amarinoise.

Ce nouveau commerce propose de très nombreux produits que le consommateur peut acheter en fonction de ses besoins. Pâtes, légumes secs, gâteaux secs, huiles, condiments, jus de fruits, produits d'hygiène, produits de beauté, produits d'entretien, une belle gamme de produits que les consommateurs peuvent acheter en vrac!

Les enfants ne sont pas oubliés avec un petit rayon de confiserie en vrac.

Les consommateurs trouveront également un petit rayon de légumes frais issus de l'agriculture locale. Les produits de la ferme du Boskopf trouvent leur place dans ce nouveau commerce.



Un grand choix de produits de qualité dont un grand nombre d'origine BIO à des prix raisonnables, c'est l'offre Des Demoiselles du Vrac qui vous accueillent:

- **Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.**
- **Le samedi de 9h00 à 17h00 non-stop.**
- **Le dimanche de 9h00 à 12h00.**

**55 rue Charles de Gaulle
Tél.: 09 77 97 57 92**



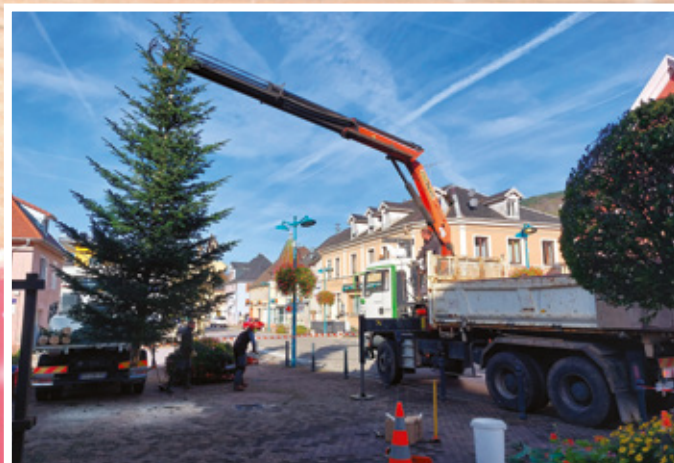
Les Brèves
SAINT-AMARIN

Noël



Noël sans décoration ne serait pas Noël! les techniciens de la commune et de nombreux bénévoles de la cité fabriquèrent, peignèrent et installèrent les nombreux décors qui embellissent notre ville. Toutes ces personnes ne comptèrent pas leurs heures pour habiller notre ville aux couleurs de Noël!

Pour la réalisation des travaux de manutention et de pose des sapins, la commune a pu compter sur le concours d'une entreprise locale.



En ce samedi 3 décembre, la période de Noël a magnifiquement débuté avec le concert de l'Avent proposé par la chorale «Echo de la vallée» et la Musique Municipale.

Sous la baguette de Nicolas JARRIGE et Jean-Luc LUTTRINGER, Musiques et chants profanes et religieux ont rempli le cœur de notre église.

Au terme du concert, les spectateurs venus nombreux furent accueillis sur le parvis de l'église par les musiciens et choristes qui leur offrirent vin chaud et bredeles.



Noël



Le lendemain, les aînés de la ville furent conviés à une belle journée de rencontre autour d'un repas servi par le Conseil Municipal. Quelques mots de bienvenue de notre Maire précédèrent la musique des Barg Alm Krainer qui entraîna de nombreux danseurs sur la piste du CAP. Ce fut également l'occasion d'honorer nos deux doyens, Marie HORY et Raymond WELKER.

Au cours de la journée, les convives purent assister à la diffusion d'un petit film relatant les principaux événements de l'année.

La semaine suivante, le traditionnel marché de Noël prit ses quartiers au CAP, sur la place de la mairie et à la fontaine du COQ. Une cinquantaine d'artisans et producteurs proposèrent produits, décorations de Noël, produits de terroir sans oublier vins chauds et tartes flambées.



Comme les années précédentes, de nombreuses personnes assistèrent à l'inauguration qui débuta par la découverte du nouveau circuit des contes imaginé par les élèves du collège de Saint-Amarin et leur professeur. Ils ont invité ours, pingouins et inuits pour une belle histoire originale qui se déroula dans les rues de la cité. L'inauguration se poursuit au CAP avec le mot d'accueil de notre Maire et de beaux chants de Noël proposés par la chorale « Echo de la Vallée » et la chorale du collège.



Noël



Moment attendu par les visiteurs, petits et grands, le lâcher de lanternes offert par les commerçants de la vallée fut un grand succès avec une météo clémente.

La maison du père Noël prit place à la Ludo d'Emilie. Le père Noël accueillait les enfants et leur offrait friandises tout en les faisant participer à de multiples jeux.

Durant tout le Week-End, de nouvelles animations furent proposées aux visiteurs. Balade en calèche, jongleur, orgue de barbarie, concerts en déambulation par l'EMHT, maquillage, circuit des contes, jeu d'échec ont permis aux visiteurs de passer de beaux moments.



Le week-end suivant, la Ludo d'Emilie poursuit l'animation de Noël. Le Père Noël, toujours présent, accueille les enfants. Balades à dos d'âne, tartes flambées et vin chaud étaient au programme !

Un beau mois de Noël pour les petits et grands !



Le Percarbonate de Soude

PRÉSERVER SA SANTÉ, SON ENVIRONNEMENT
ET FAIRE DES ÉCONOMIES

Les incontournables: le Percarbonate de Soude

A l'instar du savon et du vinaigre dont nous avons déjà vanté les mérites pour une maison écologique et un gain financier, le percarbonate de soude est indispensable dans nos placards.

Autrefois appelé «eau oxygénée solide» il est aujourd'hui vendu sous les noms de percarbonate de soude, percarbonate de sodium, peroxyhydrate de carbonate de sodium ou carbonate de sodium peroxyhydraté. Economique et écologique il se vend en grande quantité.

Ne pas confondre percarbonate de soude et bicarbonate de soude.

Le percarbonate de soude est plus basique que le bicarbonate. Son PH est plus élevé, il irrite davantage la peau.

Comme tous les produits basiques, il réagit avec les acides. Il ne devra donc pas être mélangé à l'acide citrique, au vinaigre ou à tout autre acide fort.

Le percarbonate de soude est une poudre blanche inodore composée de carbonate de sodium (ou cristaux de soude) et de peroxyde d'hydrogène. Le percarbonate de soude est à dissoudre dans l'eau pour révéler son efficacité car c'est dans l'eau que les deux composés se séparent pour être actifs.



Les Brèves
SAINT-AMARIN



Le Percarbonate de Soude

NETTOYANT - DÉCAPANT - BLANCHISSANT

Le percarbonate de soude est une très bonne alternative à l'eau de javel.

Attention

Une fois dissout dans l'eau, le percarbonate de soude perd progressivement son activité, il est donc inutile de conserver les solutions de percarbonate de soude à long terme. Les solutions se préparent au moment du besoin et doivent être rincées.

SPRAY NETTOYANT «MINUTE» MULTI-USAGE

- 2 cuillères à soupe de percarbonate de soude,
- 50 cl d'eau chaude.
- Quelques gouttes d'huile essentielle de citron.

Mélangez le tout dans un pulvérisateur.

Variante: 2 cuillères à soupe de percarbonate de soude, 1 l d'eau chaude, 1 cuillère à soupe de Savon noir.

Pour nettoyer, purifier, détacher et désodoriser le réfrigérateur, les lavabos, les rideaux de douche, les plans de travail... Rincer après utilisation. Le mélange non utilisé jeté dans les toilettes ou l'évier, va aussi entretenir les canalisations.

PERCARBONATE DE SOUDE POUR LES WC

- 3 cuillères à soupe de percarbonate de soude.
- 1 litre d'eau bouillante.

Mélanger. Laisser reposer ce mélange dans la cuvette de vos toilettes en fonction du niveau de saleté pour laisser agir. Frottez puis tirez la chasse d'eau.

PERCARBONATE DE SOUDE POUR LES SOLS

Pour le nettoyage des sols (sauf linoléums et sols cirés).

- 2 cuillères à soupe par litre dans un seau d'eau bien chaude. Lavez et rincez.

Variante: ajouter 1 cuillère à soupe par litre du savon noir puis rincer.

PERCARBONATE DE SOUDE POUR LE LINGE

Pour détacher: appliquer une pâte percarbonate de soude sur le linge de façon localisée en amont du lavage en machine.

Pour la lessive du blanc: ajouter 1 à 2 cuillères à soupe de percarbonate de soude dans le tambour.

Pour détacher et purifier les couches lavables ou protections menstruelles lavables: avant lavage, faire tremper dans un seau d'eau chaude additionnée de 2 à 4 cuillères à soupe de percarbonate de soude, pendant quelques heures.

PERCARBONATE DE SOUDE POUR NETTOYER LES JOINTS

de la douche, de la baignoire, des carrelages: 2 cuillères à soupe de percarbonate de soude dans 100 ml d'eau chaude.

Appliquer, laisser agir 30 minutes puis frotter avec une brosse avant de rincer.

PERCARBONATE DE SOUDE POUR RÉCURER PLATS BRÛLÉS ET FONDS DE CASSEROLE

Déposer 3 cuillères à soupe de percarbonate de soude, couvrir avec de l'eau bouillante, laisser poser une nuit puis nettoyer.

PERCARBONATE DE SOUDE POUR LES EXTÉRIEURS

Pour nettoyer la terrasse

2 cuillères à soupe de percarbonate de soude par litre d'eau chaude. Frotter la terrasse avec cette préparation à l'aide d'un balai-brosse. Cette solution élimine très bien les taches noires ou vertes et nettoie les joints. Bien rincer après utilisation surtout sur les pierres calcaires.

Attention aux mains

Il est conseillé de mettre des gants ou d'appliquer ensuite une bonne crème pour les mains.

Les astuces en +

- Les éponges lavables
- La brosse en bois à la tête interchangeable



La vie Associative et Culturelle

De septembre à décembre, l'association CAPSA et les associations locales ont proposé leurs événements culturels.

Les Brèves

SAINT-AMARIN



Organisé par CAPSA le 11 septembre, la fête de la cité du COQ a connu un beau succès avec quelques nouveautés dont un défilé de mode proposé par les commerçants. La Musique Municipale et les Majorettes proposèrent un apéritif en musique et en danse. La Ludo d'Emilie accueillit une conteuse pour la plus grande joie des petits.



Robert MÉRIAN, bien connu des amateurs de Jazz Amarinois et ses 2 amis musiciens créèrent l'ambiance au Bar du COQ en proposant un petit concert très « Jazzy » à midi. Dans la salle du CAP, les artisans d'art exposèrent leur savoir-faire dans divers domaines. Bien sûr, les manèges furent de la fête avec beaucoup de monde sur la place du CAP à l'occasion de la fête foraine.

Les restaurants locaux, les tartes flambées, le nouveau petit marché, le bar, tous partenaires de notre fête ont contribué à cette belle réussite.

La vie Associative et Culturelle



Les Brèves

SAINT-AMARIN



La **13^e édition de Jazz Amarinois** avec la très grande clarinettiste Doreen Ketchens a une nouvelle fois conquis le public. Les 28, 29 et 30 octobre, le CAP a vibré avec les formations qui se succédèrent sur scène pour faire revivre les années 20-50. New-Orleans, swing gitan, musique brésilienne, un cocktail explosif pour 3 soirées au top! Doreen KETCHENS montra son immense talent de clarinettiste mais aussi de chanteuse de spirituals.

Le public ne s'y trompa pas en saluant sous des applaudissements nourris les artistes occupant la scène avec enthousiasme.

Le Musée Serret, partenaire de Jazz Amarinois, a offert un bel apéritif musical dans ses jardins.



Les 5 et 6 novembre, le CAP accueillit la **17^e édition de Salon Amarin** avec en invité d'honneur 2 peintres provençaux, Anne-Marie RUGGERI et Philippe JANIN. Une nouvelle édition où plus de 80 artistes peintres et sculpteurs ont exposé leurs œuvres. Le public venu en nombre a apprécié le talent de nos artistes. Une quinzaine d'entre eux furent sélectionnés par le jury pour un prix remis lors du vernissage de l'exposition.

Cette édition a également permis de présenter le travail artistique des élèves du collège et de l'école primaire. De beaux dessins présentant Saint-Amarin et le cosmos prirent place au CAP. 2 élèves du collège furent récompensés pour la qualité de leur travail.



Plus de 300 personnes ont rencontré les monstres venus à Saint-Amarin le 31 octobre à l'occasion d'**Halloween**. Invités par la Ludo d'Emilie, les monstres ont déambulé dans les rues de la cité pour le grand bonheur des petits.



Thur Ecologie Transports a proposé son festival du film engagé du 17 au 20 novembre avec 4 films au programme.



La vie Associative et Culturelle

Que nous réserve l'année 2023 ?

Vous aimez le théâtre, la musique, le spectacle, la danse? Rendez-vous au CERCLE et au CAP. CAPSA et les associations locales vous proposent un programme éclectique tout public.



Cavalcade des enfants

La Ludo d'Emilie organise la cavalcade des enfants dans les rues de Saint-Amarin :

- RDV le 4 mars à 15h, place du CAP.
- Départ du défilé à 15h11.
- Goûter offert aux enfants.
- Buvette.
- Concours de costume avec les catégories suivantes: Fille, Garçon et Famille.

Une après-midi d'amusement pour petits et grands.



Morgenstreich

Les Amis carnavalesques vous attendent le **dimanche 5 mars à 6h00 sur la place de la mairie** pour leur traditionnel morgenstreich. Ce jour-là, notre Maire remettra les clés de la ville aux Amis Carnavalesques. Après le défilé, les Amis carnavalesques vous accueilleront au stammtisch du CAP pour un café ou autre boisson.

Les Amis carnavalesques vous attendent le vendredi 7 avril (vendredi saint) pour leur traditionnel repas « carpes frites ».



La vie Associative et Culturelle

JO



Antoine BRISEBARD, auteur à succès, est victime d'un maître chanteur. Soit il paye, soit il élimine l'escroc ! Ainsi, il va mettre tout en œuvre pour réussir le crime parfait. Seulement, les quiproquos, les visites inattendues, les événements vont se déchaîner à un rythme effréné et mettre à rude épreuve les nerfs d'Antoine BRISEBARD.

Comédie policière de Claude MAGNIER, mise en scène et interprétée par Renato Sperra et la troupe d'Ochisor.

Le CERCLE, samedi 18 mars 20h30. Places numérotées, 10 €.
Réservation par téléphone au 06 27 83 08 35, ouverture des portes à 19h30, billetterie sur place.

Saint-Patrick

Le Ski Club Edelweiss vous invite en Irlande le temps d'une soirée à l'occasion de la Saint-Patrick avec DJ PACOS.

Un large choix de bières et un Irish Coffee sont proposés. Happy Hours de 19h00 à 21h00. Petite restauration sur place.



Le CAP, samedi 18 mars 19h00.
Renseignement auprès du Ski Club.

Spectacle Ukraine



Prévu en 2020 mais annulé pour cause de COVID, le spectacle de danse folklorique et exhibition de cirque par les troupes « Flowers of Ukraine » et « Ale Up » sera donné au CAP en faveur de l'association « Accueil des enfants d'Ukraine ». Une belle soirée folklorique haute en couleurs vous attend !

Le CAP, vendredi 24 mars 20h30.
Entrée libre - Panier.



La vie Associative et Culturelle

Théâtre impro avec Zidefuz

Ils sont de retour pour une soirée de bonne humeur, de rire. Avec humour à partir des demandes du public, les acteurs improvisent pour un spectacle totalement unique. Une soirée pour petits et grands avec un seul souhait, l'humour!



Le CERCLE, samedi 25 mars 20h30. Places numérotées, 7 €. Réservation par téléphone au 06 27 83 08 35, ouverture des portes à 19h30, billetterie sur place.

Auto, Habitat & Terroir

Retrouvez nos artisans locaux recourant les domaines de l'habitat, des produits de terroir, les grandes marques automobiles à l'occasion de notre 13^e édition. Vous pourrez également vous restaurer avec la carte proposée par notre fidèle traiteur.

Animation surprise le dimanche.



Le CAP, samedi 22 et dimanche 23 avril de 10h00 à 18h00. Entrée libre, buvette, restauration.

L'arnaqueuse

Coeur de Scène Productions présente

L'Arnaqueuse

Une comédie de Thom Trondel



Après Avignon et de nombreuses grandes villes, La nouvelle comédie délirante de Thom Trondel débarque au CAP!

Entre Pretty Woman et le Dîner de Cons! Quand Luc, à la recherche du grand amour, rencontre Clara, loue coach séductrice et un brin malhonnête, rien ne se passe comme prévu! Entre un dîner déjanté dans un grand restaurant, une leçon de drague hilarante, un accident de bilboquet, des allergies multiples ou encore une scène de danse mythique... Trouver l'amour n'est pas si simple, surtout lorsqu'on a affaire à une arnaqueuse!

A la fin du spectacle, les spectateurs le disent: Cette pièce est tout sauf une arnaque!

Le CAP, jeudi 11 mai 20h30, places numérotées, 15 € (-16 ans) et 20 €. Réservation en ligne sur lecap-alsace.fr

La vie Associative et Culturelle

Les
parcours
du Cœur



Le dimanche 14 mai de 9h00 à 17h00, sur 4 sites avec de nouvelles activités, la participation du collège de Saint-Amarin, et la possibilité de se restaurer en réservant à La Empanada ou chez Marinella à Saint-Amarin, ouverts exceptionnellement ce jour-là, ou dans d'autres restaurants de la vallée, avec un menu en accord avec le thème du jour.



1) Au CAP: accueil et activités de prévention

- Sésame: accueil et départ du parcours libre fléché.
- Sésame: prise de tension artérielle avant et après l'effort.
- Réseau Santé Sud Alsace: prise de tension et risques cardio-vasculaires.
- Frédérique Schlusssel, diététicienne: le sel.
- AIRSA Mulhouse: exercices de souffle et infos maladies respiratoires.
- CPTS: les addictions.
- Pompiers de St-Amarin: les gestes qui sauvent.

2) Sur le parking du CAP: activités physiques

- Majorettes: initiation et démonstration.
- Sport Santé Longue Vie: initiation au Qi Gong.
- Taykokuken Energie Détente: initiation au Tai Chi.
- Réseau Santé Sud Alsace: sport adapté.
- Départ du parcours balisé de marche libre, qui passe devant le City Stade et au Firmenweiher.

3) Au City Stade: activités physiques

- Club Vosgien.
- Sports Réunis St-Amarin: jeux de ballon, course, marche rapide.
- SC Ranspach: ski à roulettes sur la piste cyclable.
- Parc Arbre Aventure: VTT et VTT AE sur la piste cyclable.

4) Au Firmenweiher

- Sésame: collation et pétanque.
- La Ludo d'Émilie: jeux en rapport avec le thème du jour.

Toutes les activités proposées sont gratuites mais un don pour la Fédération de Cardiologie est souhaité.



La vie Associative et Culturelle

Concert Musique Municipale



Musique Magique 2 !!

Après le très beau succès de 2016, Anthony le Magicien revient dans notre cité pour un moment magique entre ses tours tout en finesse et les interprétations de la musique municipale de Saint-Amarin.

Le CAP, samedi 27 mai, 20h00.
Entrée libre - Plateau.

Gala EMHT



Le CAP, samedi 3 juin, 20h00.
Entrée libre - Plateau.

Gala Majorettes



Le CAP, samedi 10 juin, 20h00. Entrée libre - Plateau.



La vie Associative et Culturelle

Gala Danse

Après une année de cours sous la conduite de Sophie POZZI, professeur, la section danse de l'association CAPSA vous convie au gala annuel avec un programme éclectique.



Le CAP, vendredi 16 juin 20h30, places numérotées, 4 € (-16 ans) et 7 €. Réservation en ligne sur lecap-alsace.fr
Buvette - Pâtisserie.



Concours de tir

Seul, en famille, en équipe, les cadres de réserve (O.R. / S.O.R.) vous convient à leur traditionnel concours de tir.

17 et 18 juin au stand de tir.

Concert Blue Lake Fine Arts Camp

En 2019, nous avons pu apprécier le talent de ces jeunes américains pour un magnifique concert au CAP.



Ils sont de retour le lundi 19 juin 2023 pour un concert inédit chez nous!



La vie Associative et Culturelle

Feu de la Saint-Jean

Traditionnel dans la vallée de Saint-Amarin, les feux de la Saint-Jean illumineront le ciel le **samedi 24 juin**.

Un feu d'artifice offert par la commune clôturera la soirée.



Fête de la tarte flambée



La Musique Municipale vous convie à la 8^e édition de la fête de la tarte flambée. Bonne humeur, tartes flambées, ginguette au programme!

Place et/ou salle du CAP, 1^{er} juillet.

Bal Sapeurs-Pompiers



L'amicale des Sapeurs-Pompiers vous convie à son traditionnel bal tricolore le samedi 8 juillet à partir de 19h. Musique, petite restauration, buvette au programme et un feu d'artifice offert par la commune pour clôturer la soirée!

Le lendemain l'amicale vous propose une marche populaire de 5 kms ou 12 kms au départ de la place du CAP.

Place du CAP, samedi 8 juillet à partir de 19h00 et dimanche 9 juillet pour la marche populaire.

La vie Associative et Culturelle

Concours Agility



Les chiens en vedette pour le concours Agility de l'Association canine de Saint-Amarin.

Terrain Association Canine au Hirschenbach, dimanche 23 juillet.

Bargkilva du Ski Club Edelweiss

Le ski club Edelweiss organise sa traditionnelle fête montagnarde au chalet refuge. Ambiance assurée!



Dimanche 27 août.

Musée SERRET Saint - Amarin

Du 1^{er} avril au 13 novembre 2023

Oiseaux - nids - nichoirs

Les oiseaux de chez nous



Ateliers de fabrication de mangeoires et de nichoirs

Exposition photos

Conférences

Sorties ornithologiques

Animations enfants



Pour les horaires d'ouverture consulter notre site internet : www.museeserret.fr
Contact : par téléphone : 03 89 38 24 66 par mail : musee.serret@ville-saint-amarin.fr
7 Rue Clémenceau 68550 Saint-Amarin

Musée Serret

Le Musée Serret lancera sa nouvelle saison le 15 mars. A partir du 1^{er} avril, les visiteurs pourront voir l'exposition temporaire « Oiseaux - nids - nichoirs » consacrée aux oiseaux de chez nous. Cette exposition temporaire est conçue par les Amis du Musée Serret, les membres du Conseil Municipal des Enfants et l'association « Les oiseaux du Stockenberg ».

Le musée est ouvert du mercredi au dimanche de 14h00 à 18h00.



Informations Générales

Du nouveau pour Panneau Pocket

Panneau Pocket s'enrichit d'une nouvelle fonction. Les usagers pourront être informés d'éventuelles coupures d'électricité liées au plan gouvernemental de délestage.

Afin de rester informés en cas d'éventuelle coupure d'électricité, mettez ECOWATT en favori avec le code postal 11111 sur Panneau Pocket.

Vous recevez une notification si un signal orange ou rouge est prévu sur le réseau électrique dans les 3 prochains jours.



Menus produits de la forêt et bois d'affouage

Les personnes intéressées par :

- Une carte de ramassage de bois.
- Un fonds de coupe.
- Du bois d'affouage.

Sont priées de s'inscrire obligatoirement en mairie **avant le 17 mars 2023**.

Les lots seront attribués par l'agent forestier à partir du mois d'avril.

Un maximum de 3 cordes par foyer sera accordé.

A partir du moment où les personnes auront leur bon pour retirer leur bois, elles seront chargées de la surveillance de ce dernier. La commune ne pourra pas être tenue responsable en cas de vol.

Les personnes disposeront d'un délai maximum d'un mois pour chercher leur bois en forêt.

Petit rappel : le bois d'affouage est réservé aux foyers saint-amarinois qui devront l'utiliser pour leurs propres besoins.

Tarif 2023 : 200 € la corde.



Informations Générales

Don du sang

Les prochains dons du sang auront lieu le

- Mercredi 1^{er} mars 2023
- Mercredi 12 juillet 2023
- Mardi 7 novembre 2023

Les collectes auront lieu soit au CAP, soit à la maison du Bailli!
Venez nombreux effectuer un acte de solidarité rare et précieux.

Nous comptons sur vous !



Journée citoyenne



La municipalité organisera la journée citoyenne à une date qui vous sera communiquée ultérieurement. Cette journée est l'occasion pour de nombreux Saint-Amarinois de se retrouver pour effectuer des petits travaux d'embellissement, nettoyage et d'entretien.

Après les efforts communs, tout le monde se retrouve pour une collation avec un maitre mot, convivialité!



Informations Générales

Saint-Amarin recyclage

Collecte des encombrants métalliques ET non métalliques

Mercredi 5 avril - Mercredi 31 mai.

Pourquoi deux dates? Normalement, une solution de déchetterie sera mise en œuvre début juillet. A partir de cette date, les usagers auront la possibilité de déposer leurs encombrants dans une déchetterie mobile qui sera implantée dans 5 lieux de la communauté de communes à des dates précises. Sur une année, les usagers auront une cinquantaine de dates pour déposer leurs encombrants, D3E et DMS dans l'un des 5 lieux suivant leur choix.

Ordures Ménagères Hebdomadaires

Tous les jeudis (sortir la veille au soir).

Plate-Forme déchets verts (carrière à Saint-Amarin)

Ouverture entre le 1^{er} mars et le 15 novembre (sauf jours fériés)

- Le mercredi de 10 h à 11 h 45,
- Le samedi de 9 h à 11 h 45.

D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

Au parc de Wesslering, rue des Fabriques

de 8 h 30 à 11 h 30

samedis 18 mars, 17 juin.

Les D3E sont les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

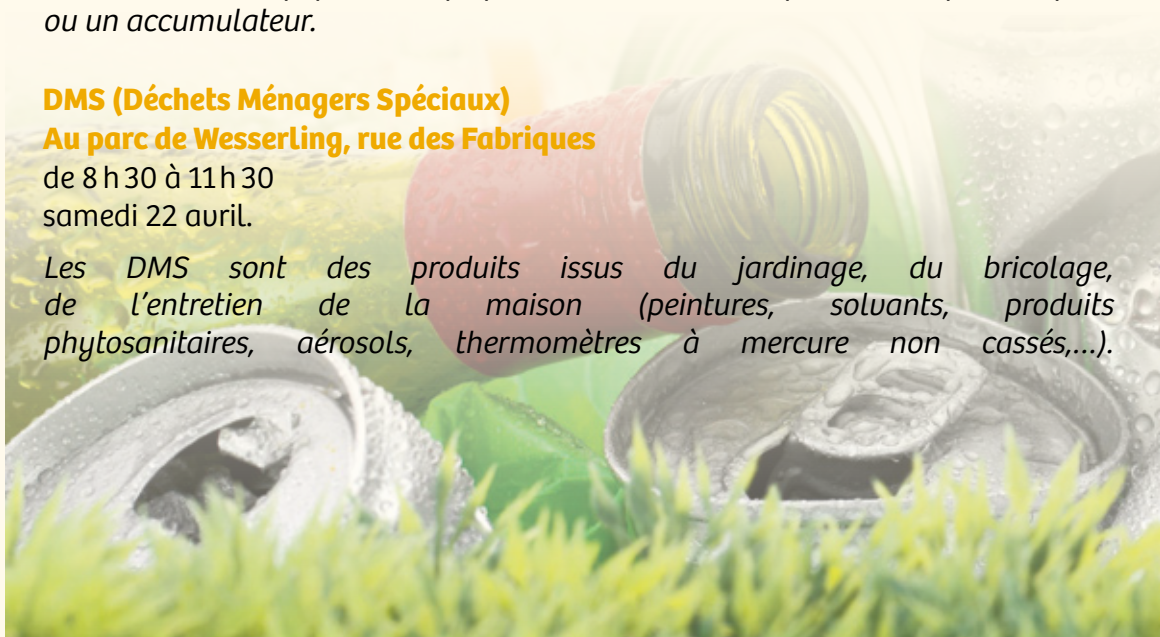
DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

Au parc de Wesslering, rue des Fabriques

de 8 h 30 à 11 h 30

samedi 22 avril.

Les DMS sont des produits issus du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, aérosols, thermomètres à mercure non cassés,...).





Stat Civil 2022

2^e SEMESTRE

Naissance

Lou
le 29 décembre

De Arnaud MORATH et Amandine BILLE



Mariages

Le 15 juillet

Cathy ZELLER et Michaël FORMEY

Le 16 juillet

Morgane RUFFIO et Marcel LUKASZEWSKI

Le 8 octobre

Cécilia SCARPETTA et François ZIEGLER



Pour les naissances et les mariages, seules les personnes ayant donné leur accord sont publiées sur cette page.

Les Brèves

SAINT-AMARIN

Décès

| | |
|-----------------------------------|--|
| Le 25 juillet | Josefina FIGUEIREDO née GONÇALVES, 74 ans |
| Le 29 juillet | Laurent DEMANGEAT, 85 ans |
| Le 13 septembre | César HAENSLER, 86 ans |
| Le 19 septembre | Daniel WALTER, 72 ans |
| Le 22 septembre | Jean BREYER, 98 ans |
| Le 28 septembre | Léonie NAVILIAT née KLINGELSCHMITT, 95 ans |
| Le 30 septembre | Jean-Jacques GUTZWILLER, 67 ans |
| Le 10 octobre | Michaël ANSEL, 45 ans |
| Le 11 octobre | Karine WEISSENBERGER, 49 ans |
| Le 11 octobre | Stanislas FISCHER, 93 ans |
| Le 16 octobre | Yvonne RODEGHER née KESSLER, 93 ans |
| Le 19 octobre | Danièle HORNY née MUNSCH, 84 ans |
| Le 28 octobre | Maria UNGER née ZURBACH, 96 ans |
| Le 1^{er} novembre | Henri FASSEL, 89 ans |
| Le 20 novembre | Marthe LUTHRINGER née GUILLMAIN, 92 ans |
| Le 24 novembre | Georges BRUNN, 72 ans |
| Le 8 décembre | Kylian SORG, 20 ans |
| Le 15 décembre | Myriam PHILIPPE née MOUHOT, 65 ans |
| Le 20 décembre | Guillaume OLIVIER, 38 ans |
| Le 27 décembre | Patrice ERASUN, 70 ans |



Calendrier des Manifestations 2023

Février

Samedi 4 : Soirée Baeckeoffe par la Musique Municipale, Maison du bailli
Film débat avec TET, Le CAP

Encaissement des membres bienfaiteurs des Majorettes

Mercredi 1^{er} : Don du sang
Samedi 4 : Carnaval des enfants, rue Saint-Amarin
Nuit des refuges, Ski Club Edelweiss, Chalet Edelweiss
Dimanche 5 : Morgenstreich, dans les rues
Mercredi 15 : Ouverture Musée serret
Nuit des refuges, Ski Club Edelweiss, Chalet Edelweiss
Samedi 18 : JO, pièce de théâtre, le CERCLE
Soirée St Patrick, ski club Edelweiss, Le CAP
Dimanche 19 : Concours de belote, le CERCLE
Jedi 23 : A.G. SESAME, Le CAP
Vendredi 24 : Spectacle Ukraine, Le CAP
Samedi 25 : Théâtre impro avec Zidéfuğ, Le CERCLE

Mars

Avril

Samedi 1^{er} : Ouverture expo temporaire « Les oiseaux de chez nous », Musée Serret
Vendredi 7 : Carnavaliers, Carpes frites, Maison du Bailli
Vente de truites
Par les Amis du Firmenweiher
Samedi 22 : Auto, Habitat & Terroir, 13^e édition, Le CAP
Dimanche 23 : Auto, Habitat & Terroir, 13^e édition, Le CAP
Samedi 29 : Concert Mario BURKI, Le CAP





Calendrier des Manifestations 2023

- Mai**
- Encaissement des membres bienfaiteurs de la Musique Municipale**
- Lundi 1^{er} :** Aubade de la clique des SP et de la Musique Municipale dans les rues
- Samedi 6 :** Concert UHA, Le CAP
- Lundi 8 :** Commémoration Fête de la victoire, Monument aux morts de l'église
- Jeudi 11 :** L'arnaqueuse, pièce de théâtre, Le CAP
- Dimanche 14 :** Parcours du cœur, Le CAP
- Samedi 27 :** Gala Musique Municipale, Le CAP
Arrivée tour de la Mirabelle

- Juillet**
- Samedi 1^{er} :** Fête de la tarte flambée, Stammtisch du CAP et place des Diabes Bleus
- Dimanche 2 :** Fête de la tarte flambée, Stammtisch du CAP et place des Diabes Bleus
- Samedi 8 :** Bal des pompiers, Place du CAP
- Dimanche 9 :** Marche Pompiers, départ depuis Le CAP
- Mercredi 12 :** Don du sang, Le CAP
- Dimanche 23 :** Concours Agility, Terrain du Hirschenbach

- Juin**
- Quête des pupilles pompiers**
- Samedi 3 :** Gala EMHT, Le CAP
- Samedi 10 :** Gala des majorettes, Le CAP
- Vendredi 16 :** Gala de danse CAPSA, Le CAP
- Samedi 17 :** Gala de danse CAPSA, Le CAP
- Dimanche 18 :** Commémoration appel du 18 juin
Concours de tir des ORSOR, Stand de tir
- Lundi 19 :** Concert Blue Lake, Le CAP
- Samedi 24 :** Feu de la Saint Jean

- Août**
- Dimanche 27 :** Bargkilwa du Ski Club Edelweiss, Chalet Edelweiss





Calendrier des Manifestations 2023

Septembre

Encaissement de Membres Bienfaiteurs des SRSA

- Samedi 2:** Salon Thur Passion,
Le CAP
Fête foraine,
Place des diables bleus
- Dimanche 3:** Salon Thur Passion,
Le CAP
Fête foraine,
Place des diables bleus
Fête du COQ,
Le CAP
Braderie
- Samedi 9:** Fête foraine,
Place des diables bleus
- Dimanche 10:** Fête foraine,
Place des diables bleus

Octobre

- Dimanche 8:** Course des Diables bleus
- Samedi 21:** Concert groupement musique,
Le CAP
- Vendredi 27:** Jazz Amarinois, 14^e édition,
Le CAP
- Samedi 28:** Jazz Amarinois, 14^e édition,
Le CAP
- Dimanche 29:** Jazz Amarinois, 14^e édition,
Le CAP
- Mardi 31:** Halloween,
Ludo d'Emilie

Novembre

Quête calendrier des Sapeurs-Pompiers Encaissement des Membres bienfaiteurs du Souvenir Français

- Samedi 4:** Salon Amarin, 18^e édition, Le CAP
- Dimanche 5:** Salon Amarin, 18^e édition,
Le CAP
- Mardi 7:** Don du sang,
Le CAP
- Samedi 11:** Fête patronale,
Eglise
Cérémonie commémoration armistice,
Défilé,
dépôts de gerbe aux monuments aux morts
Cimetière militaire et église
- Samedi 18:** Carnavaliers,
Soirée Moules frites,
Maison du Bailli
- Du 16 au 19:** TET: Festival du film engagé,
Le CAP

Décembre

- Du 1^{er} au 31:** Animations de Noël par les E.H.T,
Commerces
- Samedi 2:** Concert de l'Avent
- Dimanche 3:** Fête des aînés,
Le CAP
- Mercredi 6:** Procession vers la grotte de la vierge,
Hirschenbach
- Vendredi 8:** Marché de Noël,
Le CAP
- Samedi 9:** Marché de Noël,
Le CAP
- Dimanche 10:** Marché de Noël,
Le CAP
- Samedi 16:** Maison du Père Noël,
Ludo d'Emilie
- Dimanche 17:** Maison du Père Noël,
Ludo d'Emilie





Bulletin municipal tiré à 1300 exemplaires - Directeur de la publication: Monsieur le Maire, Charles WEHRLÉN - Crédit photos: JEAN SAUZE, FRANÇOIS FROBELY, THIERRY DUMOUJIN, ASSOCIATIONS MAIRIE, TASA - Conception, réalisation et impression: PARMENTIER IMPRIMERIES - F-67 La Wantzenau

PERMANENCES À LA MAIRIE

Charles WEHRLÉN, Maire: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Cyrille AST, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Jean SAUZE, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Marie-Christine LOCATELLI, Maire-Adjointe: le lundi soir, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Nathalie BARRAUD, Maire-Adjointe: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie: 55 rue Charles de Gaulle - 68550 Saint-Amarin
Tél. 03 89 82 62 05 - Fax: 03 89 82 71 22

Courriel: mairie@uille-saint-amarin.fr

Site Internet: <http://www.uille-saint-amarin.fr>

Heures d'ouverture des bureaux:
tous les jours sauf samedi: de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.



Par respect pour
l'environnement, ce document
est imprimé sur du papier
sans chlore et avec des encres
à bases végétales